

# COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département  
du Bas-Rhin

----

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de  
Saverne

----

date convocation : 08/01/2021

transmise le : 08/01/2021

-----

Conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 15  
Conseillers présents : 11  
Conseillers représentés : 4  
Conseillers excusés : 0

**Séance du : 13 janvier 2021 à 20h**

Sous la présidence de Mme DYEUL Aurélie, Maire

### Membres présents :

WICKER Dominique, GRABOWSKI Barbara, PERRUZZA Raphaël, RUILLET Michel, PALTOT Karine, KUBLER Olivier, WENDLING Pascale, SAINT-PAUL Olivier, MARTINS Fatima, MEHN Véronique,

Membres représentés : SABOURAL Magali par SAINT-PAUL Olivier  
MARTINELLE Caroline par WENDLING Pascale  
VIX Alexandre par GRABOWSKI Barbara  
ANTZ Sébastien par DYEUL Aurélie

Secrétaire de séance : PERRUZZA Raphaël

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Le conseil municipal désigne comme secrétaire de séance PERRUZZA Raphaël

### **2. Lecture et approbation du procès-verbal du dernier conseil**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal du 02 décembre 2021

### **3. Prestation de service à vocation environnementale dans le cadre de la mise en place des Zones de Non Traitements**

Madame la Maire, Aurélie DYEUL fait part du projet de conventions entre les exploitants et la commune qui ont pour but de régir les rapports, devoirs et obligations en précisant :

- l'emplacement des bandes fleuries,
- les engagements des parties,
- le dédommagement des contraintes causées à l'exploitation agricole et le montant de la prestation rendue par l'exploitant

Les exploitants agricoles qui souhaiteront mettre en place des ZNT sur leurs parcelles devront signer une convention avec la commune, dans laquelle les modalités techniques et financières seront établies.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE Madame la Maire à signer les conventions de prestation de service à vocation environnementale dans le cadre de la mise en place des ZNT riverains.
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021.

#### **4. Aire de jeux - Agrès: Etudes, travaux et recherche de subventions**

Dans le cadre des travaux visant à moderniser-améliorer l'aire de jeux par la création de nouveaux agrès, Madame la Maire propose au conseil municipal, de se positionner sur ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le projet de travaux permettant l'amélioration de l'aire de jeux et AUTORISE Madame la Maire à solliciter des financeurs et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

#### **5. Sécurisation de l'école : Etudes, travaux et recherche de subventions**

Dans le cadre des travaux visant à sécuriser la cour de l'école Felsch, Madame la Maire propose au conseil municipal de se positionner sur ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le projet de travaux permettant la sécurisation de l'école Felsch et AUTORISE Madame la Maire à solliciter des financeurs et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

#### **6. Changement de nom de rue de l'Eglise à Neugartheim**

La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il existe actuellement deux rues à la dénomination identique : rue de l'Eglise à Neugartheim et Ittlenheim.

Madame la Maire souhaiterait que la rue de l'Eglise à Neugartheim soit renommée Impasse de l'Eglise.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le changement de nom et DECIDE que la rue de l'Eglise à Neugartheim soit renommée Impasse de l'Eglise.

## **7. Point divers**

La séance est déclarée close à 22h15

